



Comité de soutien



Communiqué de presse

CONFLIT OMS-PARIS HABITAT, L'INTOX D'OMS !

C'est avec stupéfaction que les syndicats CNT-SO, CGT-HPE et le Comité de soutien ont pris connaissance des déclarations faites par Mme DEMIC au Parisien dans son article de ce jour.

<http://www.leparisien.fr/paris-75/les-agents-de-nettoyage-en-appellent-a-paris-habitat-04-01-2016-5420527.php>

« Le projet d'accord est rédigé, nous sommes à disposition depuis lors, mais le fait est que l'avocat des salariés était en congés ! », s'étonne avec amertume la présidente d'OMS-Synergie, Catherine Demic, selon qui « ce sont les grévistes qui bloquent cet accord, en même temps qu'ils ne le remettent pas en cause ni ne font de contre-propositions ! »

Nous sommes en mesure de publier les propositions faites par OMS après 3 mois de grève et qui se résument à ces 4 mesures :

- 4 centimes d'euros de l'heure d'augmentation pour les plus bas salaires avec le passage d'AS1 à AS2, soit 6 € bruts par mois
- Une machine à laver le linge pour le nettoyage des tenues à faire par les salariés
- 500 € d'avance pour les fêtes sur les 3 mois de salaires perdus durant la grève
- Retrait de toutes les procédures prud'homales déposées et à venir

Nous invitons Mme DEMIC d'OMS à publier son projet de protocole s'il nous contredit.

Devant de tels mensonges les grévistes et leurs soutiens sont plus déterminés que jamais pour aller au bout de cette lutte, ce qui passe notamment par la dénonciation par PARIS HABITAT de tous les contrats conclus avec le groupe OMS et l'internalisation de tous les emplois concédés par PARIS HABITAT à la sous-traitance ou à tout le moins de choisir un nouveau prestataire plus respectueux des lois en insérant dans le contrat une clause sociale pour la négociation de laquelle nous nous tenons à la disposition de PARIS HABITAT.

Les revendications des grévistes sont parfaitement connues d'OMS :

- Revalorisations des qualifications
- 13^{ème} mois
- Equipements complets et vêtements de travail entretenus par OMS
- Avancement de la date de paiement des salaires, actuellement entre le 15 et le 18 !
- Prime de salissure
- Subrogation en cas de maladie
- Respect du code du travail et de la dignité des salariés

CNT Solidarité ouvrière, 4 rue de la Martinique 75018 PARIS Tel/fax : 0140347180

Comité de soutien, Annie Gafforelli, 7 rue Noisy le sec 75020 PARIS

Syndicat CGT des Hôtels de Prestige et Economiques 3, Place du Général KOENIG – 75017 PARIS

Tel: 01 45 72 16 20 / 01 45 74 43 29 – Fax : 01 45 74 43 26
